

Les influences internationales dans l'histoire nationale : l'eau au Mexique

Eric Mollard

► **To cite this version:**

Eric Mollard. Les influences internationales dans l'histoire nationale : l'eau au Mexique. 2012. <ird-00723836>

HAL Id: ird-00723836

<http://hal.ird.fr/ird-00723836>

Submitted on 14 Aug 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les influences internationales dans l'histoire nationale : L'eau au Mexique Eric Mollard¹

L'histoire de l'eau est aussi une histoire d'influences internationales. Etudier ces influences réclame de prêter attention autant aux discours qu'aux pratiques et ce, pour tous les acteurs concernés. C'est la condition d'une lecture politique dans laquelle deux éléments ressortent.

Le premier concerne l'élite. Intermédiaire entre une société et le monde, ce *super broker* du développement (Bierschenk et alii 2000) utilise les référentiels internationaux comme source de légitimation programmatique (Genieys et Smyrl 2008). Or au Mexique, l'influence internationale, ancienne, a façonné deux termes : le *malinchisme*, qui traduit l'esprit de dénigrement de ce qui est produit au Mexique (Cambrézy 1994 ; Romero et Nolacea 2005) et l'*afrancesamiento*. Si cette attirance a peut-être une dimension culturelle, on ne saurait évacuer sa dimension politique. Nous proposons l'hypothèse d'un défaut de légitimité des dirigeants qui découlerait de la tension entre un idéal moderniste et les réalités clientélistes. La technocratie (composante de l'élite) survaloriserait les rhétoriques internationales avec l'accord des dirigeants politiques (autre composante de l'élite)².

Le second élément concerne la faible efficacité opérationnelle des instruments d'action publique. Ce déficit renvoie non seulement à l'inadéquation des rhétoriques internationales mais aussi aux procédures d'évaluation et à l'absence de reddition de comptes. Aussi des auteurs lient-ils l'inefficacité des programmes de développement à l'insuffisance démocratique, dans les pays du Sud (Mollard 2009 ; Legoretta et Marquez 2011) et du nord (Salles 2006), en particulier quand des contrepouvoirs inexistantes ne peuvent empêcher le compromis gouvernemental avec les forces corporatives.

Parmi les référentiels aujourd'hui à la mode au Mexique, citons le modèle des agences de l'eau qui a inspiré les *consejos de cuenca*, la gestion intégrale des ressources en eau (par exemple, United Nations, 2009) et, plus récemment, le changement climatique qui entraîne des restructurations géantes de l'administration sans égard à l'histoire des échecs de développement. Afin de cerner le rôle des élites dans l'adaptation des référentiels (dernière partie), la première partie rappelle quelques principes d'historiographie et les parties suivantes abordent la prémodernité, la modernité et la postmodernité.

1. Historiographie

Nous traitons la temporalité des influences internationales selon les trois étapes qui scandent la modernité occidentale : la prémodernité³ voit la consolidation de l'Etat de droit, souvent sous régime monarchique ; la modernité voit l'apogée de l'Etat autoritaire associé à une science légitimante sous le contrôle de la bourgeoisie ; la postmodernité est le début d'un questionnement populaire de l'autorité, des idéologies et de la science.

Dans de nombreux pays ainsi qu'au Mexique, la gestion de l'eau s'inscrit assez bien dans cette périodisation du fait de la coévolution des avancées technologiques et du renforcement de l'Etat. Toutefois, la concordance entre la périodisation générale et l'histoire sectorielle ne signifie pas causalité. En premier lieu parce que d'autres facteurs tels la disponibilité des capitaux ou l'extension des marchés sont en cause et que les facteurs qui commandent la

¹ Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Montpellier, France. Eric.Mollard@ird.fr

² D'autres facteurs contribuent à l'internationalisme élitaire (Saltalamacchia et al sd).

³ Ou *Early modernity*.

périodisation générale sont débattus par les historiens ; en second lieu parce que la modernité classique, qui surdétermine la périodisation par sa position intermédiaire, fait courir le risque d'une adhésion sans vérification critique à l'explication dominante par l'Etat. Par exemple, on pourrait être enclin à naturaliser le caractère unitaire de l'eau ou à adopter les raisons qui justifient l'autorité centrale.

Pour déconstruire les évidences d'une périodisation commode, nous extrayons de l'« Histoire des Idées » de Marc Angenot (2011) trois principes.

« La thèse de la *persistance* conclut alors que tout ce qui est apparu dans les deux siècles modernes *contre* la religion, – les philosophies du progrès [...], les idées démocratiques et égalitaires, les socialismes révolutionnaires, l'idée nationale [...] les théories juridiques successives de l'État [...], – tout ceci procède intégralement de la religion (chrétienne) ». Avec cette citation qui ne met l'accent ni sur les sciences ni sur l'Etat, Angenot (op.cit.) illustre le relativisme des interprétations. Aussi le choix d'un événement annonciateur comme la chute de Constantinople en 1453, la révolution française en 1789 ou la Grande guerre en 1914 quand la barbarie à l'échelle industrielle aurait initié le désenchantement envers la modernité (Hobsbawm 2005) souligne l'embarras à trancher dans l'histoire qui mêle le contingent et le structurel. Nous optons pour les dates de 1500, 1800 et 1980 où l'arrondi attire l'attention sur la tendance de chaque période et évoque les incertitudes concernant la nature des changements et le caractère éventuellement exagéré des ruptures.

Selon que la religion, l'Etat ou la lutte des classes est privilégié, la périodisation change. Autrement dit, l'histoire n'est pas exempte d'idéologie du fait des évidences par définition non discutées. Le terme « idéologie » n'est pas trop fort car une idéologie décide ce qui est acceptable ou pas. L'idéologie fixe aussi la nature du fait historique selon l'échelle de temps choisi. Surtout, elle scinde, comme l'illustre la notion de démocratie, l'hybridation incessante entre le fait historique sélectionné, décrit et interprété et les valeurs qui en découlent ou qui l'anticipent. Faits, sens et valeurs rétroagissent au point qu'on ne peut ni les isoler ni les réunir systématiquement. L'histoire n'est pas une évidence qu'il suffit d'écrire. Sans aller jusqu'à l'absurdité proustienne⁴, toute reconstruction favorise une trame dans des faisceaux d'influences où l'historien est à peine plus qu'un acteur historique.

Que l'histoire sectorielle concerne un territoire, l'économie, les idées ou l'eau, le deuxième principe identifie d'autres précautions. D'un côté, les continuités et les discontinuités doivent être évaluées à l'aune d'événements globaux dont l'histoire sectorielle est un écho. D'un autre côté, Angenot avertit que « toute historiographie est sectorielle » et que l'histoire globale n'existe pas : « L'histoire globale par son ambition même de tout dire d'une époque et de recréer son «atmosphère» ne peut être qu'un agréable récit destiné au grand public ». L'histoire globale n'est pas la somme d'histoires sectorielles car ces dernières découlent d'événements qui les affectent toutes (Malassis 1988). Comme l'histoire globale est

⁴ Dans le Temps Retrouvé, Marcel Proust suggère moins le relativisme de l'explication que l'absurdité de la rationalisation a posteriori : "Vois dans cette guerre l'évolution des idées sur la possibilité de la percée par exemple. On y croit d'abord, puis on vient à la doctrine de l'invulnérabilité des fronts, puis à celle de la percée possible, mais dangereuse, de la nécessité de ne pas faire un pas en avant sans que l'objectif soit d'abord détruit (un journaliste péremptoire écrira que prétendre le contraire est la plus grande sottise qu'on puisse dire), puis au contraire à celle d'avancer avec une très faible préparation d'artillerie, puis on en vient à faire remonter l'invulnérabilité des fronts à la guerre de 1870 et à prétendre que c'est une idée fausse pour la guerre actuelle, donc une idée d'une vérité relative [...] Puis les Allemands à leur tour adoptent cette théorie en 1918 et alors Bidou explique curieusement (2 juillet 1918) comment certains points vitaux, certains espaces essentiels s'ils sont conquis décident de la victoire."

impossible, toute histoire sectorielle exige une mise en parallèle avec d'autres secteurs pour identifier les influences générales.

Le troisième principe concerne les « idées en -ismes » : « Ce sont dans tous les cas des «idées» qui ont apparemment un objet diachronique stable qui peut s'identifier d'un seul mot (ou syntagme), lors même que les générations successives en «traitent» diversement ... Mais l'objection vient aussitôt à l'esprit: c'est cette (dé-)nomination même qui est une illusion ». Il en va de même pour l'eau : parle-t-on de la même chose quand, selon les époques, l'enjeu est l'eau potable, le contrôle des inondations, l'extension de l'irrigation ou la construction de barrages multifonctions ?

L'eau est devenue un secteur autonome avec la technocratie autoritaire. Auparavant, un problème était défini et traité localement avec des acteurs spécifiques et on peut imaginer qu'il aurait pu en être de même de nos jours sans l'avènement technocratique. « L'eau-isme » qui postule que l'eau a son unité, sa logique et sa propre fin est une idée fréquente. François Molle (2006), par exemple, fait découler l'histoire de l'eau de la science et d'une conscience matérialisée dans les forums mondiaux. Or, ces institutions « positives » existent quand cette conscience prévaut et cette dernière prévaut sous certains rapports de force.

L'eau-isme postule l'idée de continuité selon «...le sophisme téléologique qui donne aux événements du passé un but connu désormais de l'historien présent et range les hommes du passé en précurseurs de ce présent qui accomplit leurs aspirations et en dévoile le sens «réel». » (Angenot op.cit.). L'histoire montre l'ancienneté de toutes les idées en même temps que la vanité de trouver des précurseurs. Dans les sciences sociales et dans les sciences expérimentales dans une moindre mesure, les idées abondent et la consécration de l'une d'entre elles a lieu quand l'offre scientifique rencontre une demande sociale. L'invention de l'idée présente moins d'intérêt que son utilisation (ou l'innovation) car cette dernière dévoile les enjeux, les mécanismes de légitimation et les rapports de force du moment : « La tâche propre de l'étude diachronique [...] est d'introduire là où il convient les médiations et de marquer les seuils entre le projet idéal, l'idée «sur papier» et le passage à l'acte... » (Angenot op.cit.).

Les principes sur le subjectivisme historiographique, les limites de l'histoire sectorielle et l'eau-isme ne sont pas superflus pour cerner la place des idées dans l'histoire. Les parties suivantes tentent d'évaluer en quoi les idées internationales influencent les élites nationales.

2. Prémodernité

Avec la Renaissance, les particularismes féodaux tombent face à l'expansion des domaines royaux, le renforcement des administrations centrales et l'unification du Droit. L'état de droit se met en place précocement (Saul 1993) le plus souvent dans le cadre monarchique où la religion légitime l'autorité du roi⁵. Le climat institutionnel est favorable aux contrats commerciaux et au développement industriel, financier, scientifique et géographique.

Après Descartes dont la doctrine donne à chacun un pouvoir de raisonner, les Lumières questionnent le caractère absolu des autoritarismes du *pater familias* et du Trône (Fumat 2006). La bourgeoisie, qui alimente l'impôt et prête au roi, exige une part de pouvoir en Angleterre puis en France. Sur la base de « l'alliance » entre la bourgeoisie et le peuple, les

⁵ Paul Veyne (op.cit.) critique la réalité de ce type de légitimation.

pays européens se dirigent vers des régimes démocratiques où toute conquête sociale et surenchère partisane est institutionnalisée. A l'époque prémoderne, les révoltes visent seulement les pouvoirs traditionnels : armée, religion, aristocratie et roi.

Quand l'Amérique latine entre en scène, du côté européen, l'arrivée d'argent et d'or encourage le commerce alors que les grands voyages interpellent la vérité religieuse. Du côté indien, les populations sont dépossédées de leurs ressources et de leurs cultures par la violence, une justice inéquitable, le métissage et la maladie. Malgré la protection du roi et du clergé, ils se réfugient dans les zones isolées où ils perpétuent les institutions communautaires, irrigation incluse.

Du côté des colons, la paix favorise le commerce. Ils prennent possession des territoires dans le sillage des militaires, des prêtres et des commerçants. Parallèlement à l'élevage qui alimente les mines du centre ouest et du nord, l'irrigation est nécessaire au blé et à la canne à sucre. Produits miniers et canne à sucre sont exportés. L'irrigation est immédiatement un enjeu commercial et les haciendas ne cessent d'accaparer les terres et les eaux. Le blé et la canne à sucre irrigués se développent près des centres urbains et des ports. Les éleveurs imposent le pâturage dans le centre du pays jusqu'à la concurrence avec le bétail du nord et la crise des produits miniers autour de 1800. Les zones humides et les villes (comme Zamora auparavant inondée) sont assainies et l'irrigation connaît une nouvelle expansion.

L'irrigation au fil de l'eau consiste à dériver un courant permanent en saison sèche alors que des barrages réservoirs sont nécessaires sur les nombreuses rivières au régime saisonnier. L'hacienda innove en emmagasinant les ruissellements de versants entre des digues qui enserrant des parcelles de plusieurs dizaines d'hectares en piémont (Palerm et Sanchez 2002 ; Mollard et Walter 2008). Par le colmatage, imité du savoir européen ou inventé, on assainit les vallées. Les conflits sont nombreux : partage des sources, entretien des canaux, inondations liées à la gestion des canaux (Murphy 1986). Les tribunaux locaux et l'autorité municipale arbitrent et sanctionnent, le « juge de l'eau » incarnant la police de l'eau⁶. Comme les grands propriétaires tirent profit de leurs relations locales et nationales, on ignore si les concessions royales sont délivrées comme préalable à un usage (une concession est délivrée en produisant la preuve que les usages anciens ne sont pas altérés) ou bien pour préserver l'apparence du droit face à l'illégalité généralisée⁷. Il est probable que l'état de droit soit entamé très tôt, en particulier dans l'irrigation même si de nombreux jugements sont rendus.

L'irrigation et l'élevage sont les « deux mamelles » du Mexique dès les premières décennies de la colonisation. Des entrepreneurs capitalistes font creuser des réseaux de canaux, tels les sieurs Yllanes et Gogorrón (Murillo 2001) qui appliquent les méthodes européennes à l'instar d'Adam de Craponne en France à la même époque (Soma Bonfillon 2007). Adam de Craponne était à la fois ingénieur et financier et son canal privé de 1557 devait être rentabilisé principalement par les moulins. Le surcroît d'eau a profité aussi à l'irrigation. Dans le Bajío comme dans la plaine de la Crau dans le sud de la France, les premiers canaux n'ont cessé d'être étendus et ramifiés dans les siècles suivants.

L'assainissement et l'alimentation en eau potable et industrielle mobilisent une main-d'œuvre importante dans des conditions difficiles (Musset 1991a). Un monastère crée le lac de Yuriria

⁶ La figure du *juez de agua* recouvrait des statuts variés : tribunal, personne nommée par une association ou émanation d'une municipalité (Sandré Osorio 2009)

⁷ Le droit de l'eau avant 1800 reposait sur le droit espagnol. Nous n'abordons pas ici les spécificités de la Nouvelle-Espagne et les influences internationales sur le droit (par ex. Kroeber 1983).

suite au détournement d'une rivière vers des marais impaludés. L'assainissement de la vallée de Mexico doit éviter les inondations, gagner des terres et, peut-être, évincer les indiens. Auparavant, les indiens de Tenochtitlan stabilisaient le niveau du lac et se prémunissaient contre les intrusions d'eaux salées par des digues chaussées. L'immense lac était essentiel pour le transport par pirogues et l'alimentation en produits frais issus des chinampas installés sur le lac. Les Espagnols privilégient l'assainissement et font appel aux ingénieurs européens. Ecartant un Hollandais qui préconisait le maintien du lac et des digues, ils optent pour le creusement d'une entaille et plus tard de tunnels dans les montagnes (Musset 1991a). Comme pour l'irrigation, les conflits sont innombrables avant que la machine à vapeur réduise l'intérêt de l'eau comme force motrice. En effet, les besoins de Mexico aiguisaient la compétition entre usagers et les fraudes des moulins et des tanneries tarissaient épisodiquement l'eau potable des aqueducs (Musset 1991b).

L'expertise technique européenne et la référence aux auteurs classiques (Tortolero 1993) fondent le réflexe d'une élite qui construit une légitimation tout en cherchant une expertise qui démontre la faisabilité de l'assainissement. Aussi les discours officiels de l'époque élaborent-ils une explication nécessairement espagnole alors que les intérêts sont locaux, pragmatiques et politiques. Ils sont aussi de nature culturelle comme le souligne le débat des historiens actuels qui stigmatisent l'erreur espagnole contre le lac d'autant plus que les étapes de l'assainissement ont été ponctuées d'échecs⁸. En termes économiques, Ross Hassig (1985) estime que le transport par pirogues est plus efficace qu'une économie du transport fondée sur la charrette, le gros bétail et les chemins carrossables. Autrement dit, ce serait moins la lutte contre les inondations et la salubrité d'une ville en expansion que l'éviction des indiens qui était en jeu. Que l'élite ait manipulé les arguments techniques et sanitaires ou pas, elle n'a pas dévié son objectif. Son discours a fait appel à la légitimité européenne alors que la logique sociale est mexicaine. Une vision à peine romancée de l'invariant politique mexicain est donnée par Carlos Fuentes (2002) pour qui l'exécutif « se trouve parfois aussi contraint [...] à faire valoir des légitimités de principe pour compenser le pragmatisme quotidien [...] ».

Avant 1800, ingénieurs, savoirs (européens et locaux), capitaux et marchés façonnaient le pays et la gestion de l'eau selon les intérêts des grands propriétaires. La dépendance des exportations, la concurrence entre pays coloniaux et les rivalités européennes participaient à l'instabilité du pays. L'extrême inégalité et le quasi-servage entravaient l'intensification agricole. L'éloignement de la métropole isolait l'élite mexicaine qui n'a pas eu besoin de décréter les règles de sa domination. A partir de cette impossibilité fondatrice, le pays n'a rattrapé ni l'économie ni l'état de droit européens et états-unis, ce qui fera dire à Porfirio Diaz en pleine modernité : « Bien sûr que je suis conscient des protestations ouvrières (en Europe) », ajoutant que ce type de progrès ne s'appliquait pas aux travailleurs mexicains (Tenorio-Trillo 1996).

3. Modernité

La révolution industrielle puis la révolution des transports provoquent un accroissement sans précédent des richesses. La bourgeoisie réduit les forces conservatrices les unes après les autres jusqu'à s'accommoder d'une monarchie parlementaire si le roi est à ses ordres. L'émancipation rend toutefois indispensable l'alliance avec les « républicains » autour de valeurs communes : « Lumières », lutte contre la religion pour saper la légitimité des régimes, en particulier en pays catholiques, démocratie avec une dose de liberté et une autre d'égalité.

⁸ Références dans Cirelli 2006.

Le capitalisme sans entrave exacerbe l'inégalité qui, à son tour, produit les doctrines égalitaristes⁹ et des troubles en série. L'association des contraires : capitalisme sauvage et Etat bienfaiteur suggère que l'Etat, entre les mains de la bourgeoisie, est loin d'être une affaire humaniste comme la fiction républicaine l'a construite¹⁰. L'Etat n'est pas davantage un effet *path dependent* de l'inertie institutionnelle qui poursuivrait l'autoritarisme de l'ancien régime. L'autoritarisme est nécessaire pour endiguer légalement et symboliquement les révoltes de l'ère industrielle.

La connaissance scientifique contribue à améliorer l'industrialisation et la vie matérielle. Ré-enchantant l'imaginaire social avec le progrès, la fin de la disette et la paix perpétuelle¹¹, elle se substitue à la religion. L'Etat professionnalise la science et la brandit pour contrer les déviances vers l'émotion populaire et les pouvoirs locaux. Les gouvernements en tirent une forte légitimité au point d'ériger les chercheurs en génies et des barrages pour magnifier l'élite : « Le barrage [à l'apex du delta du Nil] n'est pas une idée moderne... Méhémet-Ali a voulu reprendre le projet, pour attacher son nom à une œuvre colossale et digne de son génie » (Jaubert de Passa 1846).

Après le mouvement saint-simonien¹² lui aussi anticipé par Descartes, l'élite devient positiviste¹³ (Angenot op.cit.). En France, la coalition des médecins, du gouvernement et des administrations prescrit l'hygiénisme¹⁴. Les doctrines publiques ne sont pas nouvelles : l'agronomie, les physiocrates ou l'économie politique avaient été des mouvements de notables. La vérité s'adresse désormais à la population. La solidarité nationale devient une nécessité où la promesse du progrès obvie les conséquences sociales du capitalisme¹⁵. Et une fois la valeur hygiène devenue hégémonique, les décisions deviennent des « évidences »¹⁶.

Les idéologies expriment peut-être un besoin pour les populations quand on observe leur succession ininterrompue¹⁷. Elles sont surtout nécessaires aux gouvernants. Sous l'autorité indiscutée des dirigeants, patrons, chefs de famille et de genre, les doctrines se radicalisent et les affrontements s'organisent autour des libéraux, des socialistes et, plus tard, des fascistes

⁹ Voir Angenot 1990

¹⁰ Avec la figure emblématique de Jules Ferry en France.

¹¹ Par exemple Emmanuel Kant, 1795, Vers la paix perpétuelle.

¹² Doctrine du XIXe siècle édictée par le comte de Saint-Simon (1760-1825) qui préconise une société fraternelle dont les membres les plus compétents (industriels, scientifiques, artistes, intellectuels, ingénieurs, etc.) auraient pour tâche d'administrer la France dans un but d'entreprise, d'intérêt général, de liberté, d'égalité et de paix.

¹³ Le positivisme d'Auguste Comte a eu un impact important sur l'élite du Brésil, de l'Argentine et de l'Uruguay. La devise du Brésil vient d'Auguste Comte.

¹⁴ Courant du milieu du XIXe siècle en médecine, architecture et urbanisme : réseaux d'égouts, ramassage des détritiques, lutte contre la tuberculose, comblement de zones humides, constructions en fer et en verre qui laissent passer la lumière, etc. Plus tard, l'hygiénisme s'est appuyé sur les découvertes de Louis Pasteur en 1865. L'hygiénisme est à l'origine du développement de la pratique sportive en France et des Jeux olympiques.

¹⁵ Les révoltes contre les machines qui incarnent l'industrialisation ont émaillé le XIXe siècle européen. La concurrence a conduit à la ruine des industries dans les pays du Sud.

¹⁶ Sur la base des apparences, la vision positiviste (non politique) estime que les maladies et la promiscuité sont à l'origine de l'assainissement et du mouvement hygiéniste alors que ces fléaux n'ont cessé d'exister. Par exemple : « En Grande-Bretagne, aux USA et en France, la promiscuité urbaine du début du XIXe siècle et la persistance des épidémies conduisent les élites à former un mouvement sanitaire qui prône le développement des réseaux d'eau et d'évacuation des eaux usées » (Cambon 1996). Une politique repose non seulement sur un besoin et des valeurs mais aussi sur des dirigeants intéressés.

¹⁷ Le rôle des idéologies est discuté en histoire : « ...l'idéologie ne convainc que les convaincus » (Veyne 2007).

qui refusent les deux premiers¹⁸. L'appui de l'étranger alimente les mouvances nationales et les déstabilisations mutuelles. Face à des contradictions qui ne faiblissent pas, la cohésion sociale exige le rapprochement des contraires. Les conflits s'institutionnalisent et passent par le rituel de la grève, qui est à la fois un acquis social et l'institutionnalisation d'un rapport de force, avant la négociation.

L'autoritarisme que ne remet en cause ni le capital ni le travail se prolonge jusqu'aux années 1980. Tant que la croissance économique préserve l'intérêt bourgeois et apaise les conflits, les Etats se consolident. Luttés sociales, partis d'opposition, crises économiques et guerres¹⁹ animent la redistribution économique jusqu'à l'Etat Providence. Dans le cadre de la modernité autoritaire et idéologique où la population se manifeste par les élections ou la lutte radicale, l'administration moderne défend l'intérêt public et les sciences en évitant les écueils idéologiques²⁰.

Alors que l'Etat se construit précocement avec l'éducation, la science et la santé, l'eau incarne la tension du régime bourgeois. Elle a participé autant à la légitimation de l'Etat qu'au profit privé. Parce que sa situation a engendré à la fois des multinationales et de grands projets centraux²¹, la France illustre cette tension (Dardenne 2011). Mais avant d'examiner le comportement de l'élite face à cette dualité, nous rappelons que tout transfert d'un modèle institutionnel, en particulier vers les pays du Sud, devrait tenir compte des conditions de son existence : le modèle découle de la polarisation public-privé et le fonctionnement de ce tandem improbable, en particulier en France, doit son succès à l'Etat de droit adossé à l'Etat wébérien. Jusqu'à ses déclinaisons contemporaines sous la forme du « Partenariat public-privé » et des sociétés mixtes de développement (Société du Canal de Provence, Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas Rhône et du Languedoc, etc.), la dichotomie est durable parce qu'on a pu la transformer en « complémentarité ». D'abord les délégations de service public au secteur privé sont encadrées par les services de l'Etat en santé publique et infrastructures. Ensuite les entreprises délégataires restent soumises à la concurrence et surtout, collectivement, à la menace du retour à la régie municipale.

Alors que le principe de non transférabilité est d'ordre pratique, l'historiographie de la modernité commande de rappeler deux précautions méthodologiques (Cf. premier paragraphe). La première précaution est de se rappeler que la modernité privilégie le point de vue étatique et simplifie l'histoire générale. L'histoire générale, qui n'existe pas selon Angenot (op.cit.), n'est pas soumise aux mêmes exigences d'échelle que l'histoire sectorielle, laquelle ne peut se prévaloir des mêmes simplifications. Aussi, l'histoire de l'eau ne montre pas une correspondance aussi nette entre Etat et eau dans les faits et les enchaînements, les dates, les continuités entre pré- et postmodernité et dans un Etat plus multiforme que monolithique. La notion de « mission hydraulique »²², qui exagère la co-construction des Etats et des barrages, doit être considérée comme une approximation pédagogique de la définition conjointe de l'Etat et de la modernité. L'alliance rugueuse entre la bourgeoisie et le peuple se traduit par les hésitations dans les choix historiques. Elle permet aussi de

¹⁸ Le XIXème siècle a été riche en doctrines et mouvements : réactions royalistes et catholiques, variantes du nationalisme dont le boulangisme. La crise dreyfusarde fut symptomatique.

¹⁹ Tel le Conseil National de la Résistance au moment de la libération en France.

²⁰ Alors que les ingénieurs d'Etat fustigent le compromis politique (Philippe Lamour dans l'hydraulique), certains ont été recrutés par le régime vichyste (Brun 1985).

²¹ Tels l'assainissement de plus d'un million d'ha des Landes (1857), l'endiguement du delta du Rhône et les travaux de percement du Canal de Suez en Egypte en 1859. La Compagnie universelle du canal maritime de Suez en Égypte est créée en 1888 sur la base d'une souscription où l'Égypte et la France participent (Piquet sd).

²² Par exemple : Molle et alii 2009

comprendre la nécessité, pour l'élite, de bâtir en permanence des *public reasons* (Jasanoff 2012) face à la consolidation des organisations populaires, voire face à l'émergence de l'opinion publique qui joue déjà un petit rôle avant la postmodernité.

La seconde précaution concerne les ingénieurs qui laissent plus de traces écrites que le secteur privé, les usagers et la population. Là encore, la mission hydraulique ne saurait être érigée en mouvement inéluctable quand les arguments reposent sur la défense de l'intérêt public et l'attaque du secteur privé. Comme pour les ONG de nos jours, les ingénieurs de l'époque s'érigent en porte-paroles unilatéraux de l'intérêt public. Aussi les faillites²³, les abus monopolistiques, la desserte inexistante des quartiers peu rentables, le manque de capital²⁴ et l'absence de prise en compte des dimensions collectives de l'eau (qu'incarnent les ouvrages multifonctionnels) signeraient l'échec du secteur privé, ce que dément le cas français pour les eaux municipales. La variabilité des trajectoires de nationalisation de l'eau souligne que l'Etat, avant d'être un pouvoir, est d'abord le vecteur de la domination bourgeoise.

La notion de « mission hydraulique » (Reisner 1984) devrait introduire non seulement l'Etat mais aussi les enjeux privés ainsi que l'acteur « population » pour laquelle l'élite construit des « vérités ». En opposition avec les civilisations antiques (Wittfogel 1957), l'Etat moderne se construit avec ou contre les secteurs privés et associatifs²⁵. De nature privée, les premiers barrages et l'eau municipale bénéficient seulement d'une concession ou sont déclarées d'utilité publique. Prémoderne, le canal du Midi ne visait aucune légitimité et son but stratégique, pour le royaume, fut formalisé dans un partenariat où l'Etat cautionnait l'entrepreneur et lui délégait la construction et la gestion des ouvrages²⁶. De nombreux barrages et canaux sont construits, comme à l'époque précédente, par des hommes d'affaires et des ingénieurs. Quant à l'eau municipale, elle est, à l'origine, également une affaire privée à Londres et à Paris et elle le reste bien après l'utilisation de la tuyauterie en fonte et la machine à vapeur. Elle est contractualisée du fait des besoins collectifs : eau potable publique, assainissement et surdimensionnement des tuyauteries pour la lutte contre les incendies. En France, les plus grandes compagnies ont bénéficié de l'appui de la bourgeoisie proche de Napoléon III et ont racheté les entreprises moins armées techniquement et financièrement. Côté des politiques, les grandes sociétés ont apporté un appui électoral permanent²⁷.

A l'instar des grandes sociétés privées qui matérialisent le régime bourgeois surplombant historiquement le secteur public, l'administration doit aussi être lue de manière politique. C'est ce qui manque à la notion de « mission hydraulique » comprise comme un engagement inéluctable de l'Etat. Déjà le phénomène ne correspond pas avec les dates de la modernité. Alors que les révoltes s'étaient sur le XIX^e siècle, que 1800 voit poindre la modernité

²³ Telle la faillite du canal Cavour en Italie commencé en 1862 (Scott Moncrieff 1868).

²⁴ En France et dans de nombreux pays, le capital anglais finance de nombreux ouvrages, y compris en agriculture.

²⁵ La dimension associative mériterait d'être développée. Entre 1800 et 1850, l'économie politique conçoit l'Etat incitateur et non pas planificateur, constructeur ou gestionnaire. Pour promouvoir l'irrigation, Jaubert de Passa (1846) suggère que le gouvernement réduise les obstacles (pression fiscale) et favorise les formes associatives. La reconnaissance juridique des associations d'irrigants en 1855 en France et en 1879 en Espagne est un succès (Valony 2006).

²⁶ La France prémoderne s'est lancée dans une politique de creusement de canaux dont le symbole est le canal du Midi débuté en 1667. Outre le désenclavement régional, l'ampleur de ce dernier visait le détournement du trafic passant par Gibraltar contrôlé par les Espagnols. L'Etat participait au projet dans le cadre du partenariat public-privé avec délégation de la construction et de la gestion du canal à un fermier général.

²⁷ L'eau comme bien commun ? Un retour sur l'expérience parisienne de remunicipalisation. Entretien avec Claude Danglot. In : Contretemps. <http://www.contretemps.eu/interviews/leau-comme-bien-commun-retour-sur-lexp%C3%A9rience-parisienne-remunicipalisation>

capitaliste, que 1850 initie la professionnalisation des administrations, que 1900 voit nombre d'opérateurs d'eau potable se municipaliser (sauf en France), il faut attendre 1900 pour que certains Etats s'engagent dans de grands ouvrages après les expériences coloniales. Aussi dans la deuxième version de sa célèbre figure, Tony Allan (2010) simplifie-t-il l'histoire pour que l'eau suive la prémodernité jusqu'en 1880, date à partir de laquelle la modernité industrielle coïnciderait avec la mission hydraulique et la construction des Etats.

Malheureusement, cette approche souffre de défauts. D'abord l'Etat a toujours été un acteur majeur sous des formules variées. Ensuite, la gestion directe de l'eau est tardive à l'image des nationalisations d'après-guerre. Dans les faits, si de nombreuses municipalisations ont eu lieu à la fin du XIX^{ème} siècle, le maintien du secteur privé n'est pas pris en compte par le modèle d'Allan sans compter que municipalisation ne signifie pas étatisation. L'eau a d'ailleurs suivi approximativement la tendance d'autres secteurs sans que, là non plus, la correspondance soit nette. Au XIX^{ème} siècle, le rail était une affaire privée et il fut nationalisé tardivement²⁸. Il en est allé de même pour l'énergie, hydroélectricité comprise. Au XX^{ème} siècle, l'eau est restée à la discrétion des municipalités en France (sauf à Paris) : régie directe ou délégation au secteur privé.

Alors que tout phénomène cumulatif suit une courbe en S, pour celle concernant les usages croissants de l'eau, la partie linéaire et la décélération de la courbe correspondent consécutivement à la multiplication des barrages et à la diminution des nouvelles constructions. Pour éviter une interprétation hasardeuse, il vaudrait mieux nommer ces étapes « apogée et décélération des grands projets hydrauliques » et non pas mission hydraulique et fermeture des bassins. Par fermeture, on entend la fin de nouveaux volumes à répartir au sein d'un bassin, ce qui, comme pour la mission hydraulique, privilégie les deux conceptions technocratiques de répartition et de bassin. Ensuite, la décélération n'est pas nécessairement l'effet de ces fermetures car la correspondance temporelle avec la postmodernité suggère un phénomène social d'une autre nature. L'usage du même « télescope » appliqué aux périodes lointaines et proches tend à déformer les phénomènes récents alors que les technologies de transfert interbassins poursuivent les technologies des barrages et que certains pays continuent à construire massivement des barrages avec un appui moindre de la Banque mondiale. La mission hydraulique est une notion calquée sur la vision étatique des ingénieurs ; elle est propre à l'ouest américain (Allan et Allan 2002) et empêche de prendre en compte la tension fondatrice de la modernité. La « mission hydraulique » n'est propre ni à la modernité, ni à l'Etat.

Alliée au peuple, la bourgeoisie lui doit des comptes par l'entremise de l'administration. L'administration doit justifier l'action publique sans remettre en cause l'intérêt privé. Toutefois, la défense de l'intérêt public rapproche l'administration de la population. Fort de ce pouvoir, les ingénieurs d'Etat, surtout au XIX^{ème} siècle, n'hésitent pas à défendre l'intérêt public contre l'entreprise privée. La population devient un acteur courtisé et l'ensemble bourgeoisie-administration-population va produire deux conséquences.

La première concerne la convergence des trajectoires nationales vers un équilibre public-privé (Hibou 2011). En effet, alors que la centralisation jacobine plonge rapidement la France dans le débat public-privé, l'Angleterre et les Etats-Unis illustrent une évolution à partir du libéralisme radical. Sur l'Indus, les ultralibéraux estimaient que les famines jouaient un rôle

²⁸ En France, le rail est nationalisé en 1937 par le Front Populaire (gauche) après quelques nationalisations de compagnies privées en faillite. Issue du Conseil National de la Résistance, l'idée des nationalisations est appliquée à l'électricité.

de régulation « naturelle ». Si le gouvernement distinguait déjà les *productive works* des *protective works*, c'est la pression des médias et de l'opinion publique anglaise sensibilisés aux famines de la fin du XIX^{ème} siècle qui a poussé le gouvernement à s'impliquer davantage. Aux Etats-Unis, la création du *Bureau of Reclamation* fédéral dans les premières années du XX^{ème} siècle promeut la formidable utilisation de l'eau de l'ouest (Hanak et al 2011).

La seconde conséquence de l'ensemble organique bourgeoisie-administration-population est la nécessité de fournir, pour l'administration, une légitimité à la bourgeoisie face au peuple. Les ingénieurs jouent alors autant un rôle de légitimation que de contrepouvoir : ils justifient les actions publiques et les discours et ils font valoir leurs valeurs républicaines en dénonçant, par exemple, la collusion entre entreprises et municipalités. Le débat sur les avantages de l'entreprise ou ceux de la gestion publique ne cesse alors d'osciller vers l'une ou l'autre selon un cycle multi-décennal (Laimé 2003). Sous Napoléon III l'ingénieur Belgrand soutient la régie municipale des eaux de Paris alors que de nombreuses villes préfèrent la délégation de service public. Relayant l'hygiénisme, les ingénieurs rompent dès la fin du XIX^{ème} siècle avec l'alimentation traditionnelle par les rivières : pour Paris, d'abord en creusant des puits artésiens profonds puis en amenant les eaux souterraines lointaines²⁹. En Californie, des ingénieurs comme Hammond Hall (1886) défendent en vain l'idée d'une administration chargée de l'eau. Derrière les justifications économiques et sociales, l'eau et ses discours occultent les intérêts politiques. Les raisons des municipalités sont variées : besoin d'un bouc-émissaire face aux derniers accès de typhoïde ; autres priorités communales dans des communes très petites ; impossibilité de placer les gains avec intérêt (Laimé op.cit.³⁰) ; etc. Un maire peut aussi bénéficier des « largesses » d'une société privée. Inversement, la régie permet de placer ses « amis » politiques, les recettes sont transférées sur d'autres secteurs municipaux ou bien on subventionne l'eau pour des motifs électoraux.

Dans la construction de légitimité, l'élite fait feu de tous bois : sciences, valeurs républicaines et rhétoriques internationales. A l'époque, ces dernières sont construites autour d'aménagements physiques ou d'avancées institutionnelles exemplaires. Le Royaume-Uni, grâce aux succès sur l'Indus et en Egypte³¹ sert de référence internationale pour l'irrigation pendant plusieurs décennies. Avant, l'exemple venait des Italiens forts de leur expérience acquise dans l'aménagement du Pô puis des Hollandais dont le savoir-faire dans les assainissements fut recherché à partir du XVII^{ème} siècle³². Plus tard, le droit espagnol de l'eau, décrit par Jaubert de Passa (1846) et Scott Moncrieff (1868), l'expérience californienne puis la Tennessee Valley Authority dans les années 1930 furent mis en avant. Dans les années 1960, le modèle des agences françaises de l'eau a eu son heure de gloire avant que d'autres modèles plus libéraux, comme les marchés de l'eau au Chili, servent de référentiel international³³.

²⁹ http://www.eaudeparis.fr/page/qui-sommes-nous/patrimoine/histoire/revolution?page_id=240

³⁰ Voir aussi : <http://blog.mondediplo.net/2007-02-09-L-eau-publique-privée-1-une-histoire-francaise>

³¹ Parmi les nombreux voyages au XIX^{ème} siècle, plusieurs ingénieurs du Pendjab ont décrit les arrosages d'Europe dès 1855 tel Richard Baird Smith. Scott Moncrieff (1868) signale le caractère privé des canaux du sud de la France. Les propriétaires des terres doivent s'entendre sous le contrôle d'un ingénieur du gouvernement. Le manque de capital et la petite taille des parcelles cultivées sont deux problèmes majeurs.

³² 1630 pour l'assainissement des Fens en Angleterre.

³³ Le partenariat public-privé est promu depuis quelques années, mais les échecs des multinationales dans différents pays ont brisé l'essor. La gestion de bassin peut aussi être remise en cause sur le modèle anglais où les municipalités restent centrales dans la gestion de l'eau.

La bourgeoisie s'est imposée contre l'ancien régime. Face au peuple associé, elle a édicté des règles pour asseoir sa domination : l'Etat est la matérialisation de ces règles et le garant de l'état de droit. Au Mexique, les luttes ont mobilisé le peuple sans que la bourgeoisie perde sa domination totale, même après la révolution mexicaine. Les factions bourgeoises n'ont pas éprouvé le besoin d'édicté un état de droit rigide car le peuple était assujéti par d'autres moyens : coercition, religion et clientélisme. En Europe, la bourgeoisie a créé une élite administrative qui non seulement appliquait les règles mais aussi devait légitimer le pouvoir en place sur la base de l'intérêt public. Ce pouvoir à deux têtes agissait comme contrepouvoir interne³⁴.

Dans ce cadre de légitimation permanente, les arguments ad hoc de l'Etat peuvent être exagérés³⁵. L'eau est trop utile pour que l'Etat ne l'instrumentalise pas. L'époque moderne renoue avec l'Etat bienfaiteur des civilisations antiques et l'eau participe aux dispositifs de contrôle social (apaiser un conflit, s'attacher un leader local ou assujettir électoralement par l'irrigation), de prélèvement fiscal et de légitimation de l'autorité. Le Bureau of Reclamation a servi de cheval de Troie dans la lutte entre la fédération et les Etats. L'eau fournit une justification « évidente » puisqu'elle est source de bienfaits et de risques collectifs (inondation, maladies, sécurisation de l'eau potable). L'Etat peut donc faire basculer à son profit les justifications même si l'engagement étatique a été variable selon les pays.

Au Mexique l'eau suit la consolidation de l'Etat avec un décalage dû aux conflits du XIXème siècle. Si, de manière analogue aux pays riches, les discours soulignent la légitimité de l'élite, la modernité est exacerbée ou, au contraire, vilipendée quand on accuse les mesures imposées (telles les conditions d'octroi des prêts internationaux). Quoi qu'il en soit, les mêmes causes : science et bourgeoisie produisent les mêmes effets : Etats et discours élitaires. Mais les adaptations des modèles imités sont si différentes de l'esprit de ce qui se passe dans les pays riches qu'on doit interroger les sincérités. Exagérément pro-européen, le discours cache les intérêts de l'élite.

Au cours du XIXème siècle, l'Etat peine à se mettre en place avant la paix imposée par Porfirio Diaz en 1876, c'est-à-dire plus tardivement que les règnes de Victoria, reine depuis 1837, de Napoléon III, empereur depuis 1852 et de Bismarck, ministre président en 1862³⁶. A la différence de l'Europe, l'autocrate brime l'opposition et impose l'ultralibéralisme.

Avant Porfirio Diaz, les turbulences sociales et militaires sont peu propices au décollage économique. Les haciendas s'agrandissent mais l'intensification, par augmentation des rendements ou l'usage de machines agricoles, restent en panne (Kaerger 1986 ; Kroeber 1983). La lutte oppose le traditionalisme des *terratenientes* et le libéralisme de la bourgeoisie d'affaires. Malgré la guerre d'intervention, la renommée de la France et de l'Europe est entière chez l'élite. Le positivisme d'Auguste Comte légitime la rationalité et le renforcement de l'Etat contre les intérêts privés et les autorités locales. Les *Científicos* autour de Justo Sierra et José Limantour incarnent l'aspiration élitaire sans appui populaire. A la doctrine

³⁴ Dupuy François et Jean-Claude Thoenig (1983) évoque un régime de « régulation croisée ».

³⁵ L'eau n'est pas inéluctablement liée à l'Etat car elle se prête aux ouvrages de nature associative et même individuelle quand d'innombrables petits ouvrages paysans (chinampas, hortillonnages, premiers polders, etc.) aménagent une plaine inondable. Molle et alii (2009) fournissent d'autres exemples

³⁶ Avant Porfirio Diaz, l'élite mexicaine ne cesse de se comparer avec l'Europe maudissant la franc-maçonnerie ou brandissant le conservatisme : « ...who championed the idea of a dictatorship « on the pattern of that established in France and everywhere else » » (Rodríguez 2005). Les rivalités peuvent être radicales au Mexique où elles se superposent aux dépendances politiques et solidarités familiales (comme yorkinos et escoces - Torres Salcido 2007)

difficile à cerner, cette frange républicaine, libérale et aisée soutient Porfirio Diaz (Rabasa 1996).

Le terme *afrancesamiento* souligne l'influence intellectuelle étrangère alors que d'autres pays jouent un rôle économique plus important que la France. Les expositions universelles intéressent le Mexique non seulement pour les affaires, mais aussi comme source de légitimité comme les Forums Mondiaux de l'Eau contemporains³⁷. L'attrait pour ce type de manifestation tient, pour l'élite, à la visibilité de sa modernité tout en ne prenant du modèle que ce qui lui convient.

Sous Porfirio Diaz, l'Etat libéral, sans alliance avec le peuple, édicte un droit moderne de l'eau au profit de l'initiative privée. En 1898 la Caja de Prestamos publique prête pour réaliser de manière privative des barrages et des entreprises d'assainissement régional. L'irrigation croît avec le commerce favorisé par le train et la paix porfirienne. Alors que la légitimité de Porfirio Diaz visait les seules couches supérieures de la société, les gouvernements issus de la révolution de 1910 renforcent l'Etat car leur légitimité est populaire. La caste du parti unique ne cesse alors de défendre l'Etat et les barrages sont le moyen de cette politique.

Pour contrôler les caciques de la révolution et promouvoir la propriété de taille moyenne, la priorité est la colonisation du nord aride sur la base de grands projets d'irrigation. Puis le Président Cárdenas renoue brutalement avec les fondamentaux de la révolution en démantelant les haciendas et animant la reconnaissance de millions de petits producteurs. Sous influence ou non, Cárdenas cherchait à l'époque moderne, comme Salinas de Gortari dans la postmodernité, à moderniser un pays soumis aux grands propriétaires pour l'un et à la corruption bureaucratique pour l'autre.

A l'instar des débats en Europe au temps de la typhoïde et de Belgrand, des ingénieurs comme Roberto Gayol sous le Porfiriat ou Andrés Molina Enríquez après la Révolution souhaitent d'abord des lois claires et l'état de droit effectif, ensuite une intervention étatique pour favoriser l'irrigation et la colonisation³⁸ (Kroeber 1983). La mission hydraulique imaginée par les ingénieurs sous Porfirio Diaz (Wester et al 2009) en même temps que le Bureau of Reclamation se met en place aux premiers temps de l'alliance du parti unique et du peuple. Mais les principes vertueux issus de la révolution s'émoussent face aux demandes incessantes de la population et à l'influence croissante de la bourgeoisie. Le corporatisme cardéniste favorise le clientélisme bureaucratique-populiste, ce dernier s'institutionnalisant en 1976 quand le Secrétariat des ressources Hydrauliques (SRH) passe sous la coupe du ministère de l'agriculture pour former le Secrétariat d'Agriculture et des Ressources Hydrauliques (SARH). L'état de droit n'est plus une référence révolutionnaire.

Dans les années 1980 à l'aube de la postmodernité, la construction de barrages prend fin dans de nombreux bassins et la gestion municipale de l'eau redevient autonome. Cette décélération ressemble à la fin de la mission hydraulique et à la fermeture des bassins. Mais il est prudent d'analyser la logique des facteurs en jeu, qui sont nombreux : montée en puissance de la population, libéralisme intensifié, crise fiscale nationale et internationale, résistance de l'Etat.

La modernité mexicaine a connu les luttes pour l'Indépendance et contre la religion, guerres *cristeras* incluses, jusqu'au libéralisme économique sous Miguel de la Madrid en passant par

³⁷ Mexico a accueilli le 4^{ème} forum en 2006, dont l'ôte fut la Conagua.

³⁸ Sous Porfirio Diaz, Gayol a voyagé à l'étranger. Il a suggéré l'intervention de l'Etat dans l'irrigation avec remboursement en terre par les bénéficiaires qui étend la colonisation (Kroeber 1983).

l'ultralibéralisme autocratique, le projet révolutionnaire et le clientélisme autoritaire. La bourgeoisie alliée au parti unique a mis en place un Etat avec des fonctionnaires révocables. La population est contrôlée et ses aspirations sont traitées de manière personnalisée. Le changement social est issu des factions de la haute bourgeoisie même si cette dernière doit prendre en compte les humeurs de la population. La construction de légitimité républicaine est de rendre acceptable l'élite dans une gouvernance à faible reddition de comptes. La légitimité est en « apesanteur », c'est une façade de modernité qui occulte un peuple considéré perpétuellement ignorant. Le peuple joue le jeu dès lors qu'il trouve son compte dans les arrangements clientélistes.

Les discours de l'élite sont puisés aux sources de la modernité. Mais l'apesanteur des discours dans une gouvernance à faible contre-pouvoirs autorise l'adaptation totalement libre des modèles étrangers au point que, exaltés ou critiqués, ils ne sont que des alibis pour les hommes politiques. A l'époque révolutionnaire, l'élite nationaliste avait moins besoin de modèles dans la mesure où la spécificité de l'agriculture ejidale, la réforme agraire et le corporatisme ne trouvaient pas d'écho dans les pays riches. Le Mexique aurait pu faire de la surenchère discursive en se rapprochant du modèle soviétique ou cubain, mais la proximité du régime bourgeois et le voisinage des USA ne s'y prêtaient pas. En revanche, les grands aménagements par bassin sur le modèle de la Tennessee Valley Authority, les programmes de modernisation et d'organisation locale des producteurs, ainsi que le développement intégré des années 1970, du fait de leur apolitisme apparent, étaient récupérés (Guzmán Molina 2000).

Si le Mexique n'avait pas basculé de l'ultralibéralisme porfirien à l'institutionnalisation révolutionnaire, la bourgeoisie aurait construit un Etat libéral de type anglo-saxon qui aurait convergé, sous la pression des valeurs modernes, vers un mix incluant l'Etat. L'Etat modernisateur aurait apporté aux programmes clientélistes une légitimité factice. Dans les deux cas : réalité et fiction libérale, la mission hydraulique eut été analogue car la demande populaire de protection contre les inondations et de sécurisation de l'eau potable eut rencontré le besoin pour l'élite de légitimer son pouvoir. Parmi les agences gouvernementales, la singularité d'une certaine autonomie vis-à-vis du politique permet de parler « d'hycrocratie ». Cette autonomie, dont il resterait à évaluer le degré, n'est pas seulement un mal. Il semble ainsi qu'elle s'est opposée aux dérives clientélistes dans l'attribution excédentaire de droits d'usage. Par exemple, le dernier projet de barrage sur le Lerma dans les années 1980 a été abrogé pour des failles géologiques découvertes opportunément, exactement comme trente ans plus tard l'abandon du projet de barrage Arcediano, près de Guadalajara.

La Conagua (Comisión Nacional del Agua) n'est pas l'image exacte des Científicos qui idéalisait le modèle occidental pour défendre un régime honni. Elle continue à faire référence aux modèles étrangers comme façade de modernité qui occulte le régime clientéliste et les intérêts bourgeois. La bonne foi des fonctionnaires est liée à une culture positiviste qui refuse le compromis politique. Cette foi se nourrit de la distinction, au sens sociologique, qui estime l'intérêt public supérieur aux ignorances et aux intérêts sectoriels. Si cette modernité puisée à l'étranger nourrit le malinisme, le pouvoir de l'administration demeure toutefois un (petit) contre-pouvoir face aux dérives d'un clientélisme exagéré : ce contre-pouvoir doit être consolidé.

4. Postmodernité

« Les années 1980-90 ont vu la dévaluation des Grands récits de l'histoire, c'est-à-dire de l'idée d'une histoire des hommes soumise à des «lois» bienfaites, la fin de cette grande «idée du progrès» qui remonte à Turgot et à Condorcet, la dévaluation irrémédiable de tout historicisme, l'évanouissement des représentations, à l'horizon de l'avenir, d'une lutte finale entre les justes et les scélérats et d'une réconciliation ultime des hommes, d'un saut dans le «Règne de la liberté». » (Angenot op.cit.). Le désenchantement postmoderne qui marque une nouvelle rupture dans l'imaginaire occidental s'est traduit par de nouveaux acteurs, des aspirations renouvelées et une gouvernance infléchie des pouvoirs où compte un peu plus l'avis de la « société civile ». Au Mexique, l'élite persévère dans l'éloge de la narration occidentale sans que les valeurs de la postmodernité ou une nouvelle gouvernance n'aient touché le pays.

Alors que la contemporanéité de la postmodernité conduit certains à inscrire l'époque actuelle dans la modernité : modernité réflexive de Beck³⁹ (1986) ou « liquide » de Bauman (2000), tous les analystes reconnaissent un accroc à l'autoritarisme millénaire : entre genres, dans la famille et à celui des maîtres d'école et de l'Etat. Les précurseurs sont les guerres coloniales, en particulier le Vietnam pour les Etats-Unis, ainsi que Mai 1968 où travailleurs et étudiants partent en croisade, en partie, contre l'autoritarisme. Parallèlement, l'explosion des donations aux ONG laïques dès les années 1960 (Mitlin et alii 2006) traduit non seulement l'élévation du niveau de vie mais aussi la volonté individuelle de réagir face à l'émotion générée par les désastres du « Tiers-Monde ». Les médias télévisés jouent le rôle de vecteur émotionnel⁴⁰ quand les Etats rationnels déploient une faible réactivité compassionnelle teintée d'intérêts géopolitiques. Par le don, la population délègue aux ONG le soin d'agir. A l'instar des sommes faramineuses récoltées au profit de la lutte contre les maladies infantiles au Téléthon, l'opinion est favorable aux minorités, à l'environnement, à l'action plus qu'au débat et ce, sans politique ni violence⁴¹.

D'autres facteurs ont contribué à la gouvernance postmoderne : chute idéologique des syndicats de travailleurs, chute du mur de Berlin qui incarne la fin de l'alternative révolutionnaire, remise en cause du marxisme par les intellectuels, perte de vitesse des sciences structuralistes pour qui l'individu n'est que socialement déterminé⁴². Les chercheurs retournent aux études empiriques pour cerner la part de liberté de l'acteur en s'appuyant sur les travaux de Michel Foucault, de Bruno Latour et de Crozier et Friedberg⁴³.

L'environnement incarne la postmodernité comme élément hédonique du cadre de vie, volonté de participation individuelle et symbole de la faillite du capitalisme. Les acteurs du développement ont adhéré unanimement au « développement durable »⁴⁴ qui associe la croissance économique aux deux piliers de la morale populaire que sont la justice sociale et

³⁹ La réflexivité est née avec la modernité suite à la dissolution des croyances antérieures. L'idée de « société du risque » vient non seulement d'un risque plus grand et d'une perception plus aigüe mais aussi de l'émergence de l'opinion publique comme pouvoir. La morale populaire demande le principe de précaution.

⁴⁰ Différents ouvrages évoquent la « dictature de l'émotion » des médias télévisuels.

⁴¹ Des auteurs, comme Carracedo (1996), estiment que la morale postmoderne est le résultat des excès de la modernité: "es una actitud de indignación moral ante los excesos y desastres provocados por el programa de la modernidad". Toutefois, ces auteurs n'expliquent pas les raisons qui ont fait que l'indignation populaire ait acquis un tel pouvoir.

⁴² « ...unas Internacionales que veían en el nuevo capitalismo la muerte del sujeto, la privación total de libertad, y su reducción a masa o muchedumbre carente de toda singularidad. » (Ruiz Sánchez 2010).

⁴³ La *political ecology* (Forsyth 2003 ; Swyngedouw 1999), de nature empirique et issue du rapprochement de l'écologie culturelle et de la science politique anglo-saxonnes, s'inspire de ces auteurs.

⁴⁴ Bostrom (2012) en posant le développement durable comme un concept et non comme un projet met en évidence de nombreuses contradictions.

l'environnement⁴⁵. Bien que le développement durable n'explique jamais comment on dose chacune des composantes, son succès phénoménal est dû autant à une formule consensuelle qu'à l'adhésion des acteurs influents. Parmi ceux-ci, les gouvernements des pays du Sud traduisent l'effort de justice sociale par la « lutte contre la pauvreté » qui permet de drainer les fonds internationaux tout en consolidant les systèmes clientélistes (Brinkerhoff et al 2002).

La gouvernance des organisations internationales fut chamboulée sans que ne changent les organigrammes institutionnels⁴⁶. Rien ne se fait désormais sans « l'opinion publique » scrutée dans les sondages, dont les ONG se font le porte-parole, aux réactions anticipées et que les forums participatifs sont supposés exprimer. Un dirigeant de la Banque mondiale risque désormais son poste si l'opinion publique, à laquelle les gouvernements du nord sont sensibles, s'émeut d'un projet⁴⁷.

Faut-il en conclure que la postmodernité engendre une gouvernance des apparences sans modification des dominations traditionnelles ? Les intérêts mutuels dans le système du développement, depuis le financement international jusqu'au bénéficiaire en passant par les élites nationales, sont préservés. Chacun a infléchi son discours en prenant à témoin moins l'intérêt public que l'opinion publique. Les organisations internationales et les ONG, désormais alliées pour porter la morale civile, produisent des discours et des programmes dont l'apolitisme⁴⁸ est en phase avec l'attente de l'opinion (Ferguson 1994).

Récemment, la configuration postmoderne, sans que l'on puisse distinguer ce qui tient de la mondialisation, des basculements géostratégiques, des crises économiques et de la dégradation environnementale, a produit la notion de crise généralisée : crise climatique, crise de la biodiversité, crise de l'eau (Mollard 2012). L'imaginaire de crise était prédictible car il rencontre l'intérêt des acteurs : relance de la construction des barrages par les multinationales pour sécuriser les approvisionnements en eau, opinion sensible au manque d'eau, et renforcement de l'administration centrale comme garante de l'intérêt général, sans compter les ONG⁴⁹. La postmodernité n'est pas seulement la prise de conscience (réflexive) des effets d'un mode de production ou de la responsabilité de l'homme, c'est aussi une coalition qui, comme l'hygiénisme, construit une vérité. La science, moins protégée par l'élite depuis que le public s'est éloigné du scientisme, se fragmente en experts qui alimentent les imaginaires quitte à les légitimer.

Au Mexique où l'autorité du gouvernement est limitée et où celle de la famille reste forte, la rupture postmoderne est moindre. Les idéologies duales y ont rarement été essentielles au-delà de groupes réduits et souvent pourchassés. Les valeurs et les régimes politiques changent mais la cohésion/fragmentation sociale se maintient sur la base de la religion (en baisse) et du clientélisme. Les attentes du pluripartisme ont été déçues alors que l'attention médiatique est captée par les mouvements puissants comme le Barzón et l'Armée Zapatiste de Libération

⁴⁵ Si la dégradation du cadre de vie a joué comme tendance et était nécessaire pour prendre en compte l'environnement, ce dernier n'est devenu une vérité que grâce à un jeu d'acteurs à un moment particulier.

⁴⁶ Les lois de nature postmoderne s'inspirent de la bonne gouvernance, de la transparence des décisions publiques et de l'institutionnalisation de la participation sociale (Lois Barnier en France).

⁴⁷ De nombreux auteurs et ONG plaident pour la construction de citoyenneté et évoquent la société civile (Castro 2008).

⁴⁸ Alors que les ONG ont toujours porté un message politique depuis la lutte contre l'esclavage, y compris certaines ONG humanitaires, les ONG développementalistes et environnementalistes sont davantage dépendantes de l'apolitisme de l'opinion publique (voir Mitlin et alii 2007).

⁴⁹ La peur est inscrite dans le développement durable (Mancebo 2008).

Nationale dans les années 1990 et la résistance des communautés rurales et la guerre contre les narcotrafiquants dans les années 2000.

De son côté, l'élite est intacte. Les administrations fragmentées n'entravent pas l'ordre clientéliste. Ni le gouvernement ni l'opposition n'ont intérêt à entraver les programmes de développement dont l'efficacité se mesure aux voix gagnées aux élections et aux conflits contrôlés. Les valeurs et les discours ont changé, mais le ministère de l'agriculture continue à produire des programmes avec peu de références à l'environnement⁵⁰ ou à la forêt. Les contradictions traduisent non pas une gestion dysfonctionnelle mais une gestion politique⁵¹.

La « schizophrénie » du fonctionnaire est également intacte avec, d'un côté, une réactivité dans l'action et une modernité de pensée remarquables et, de l'autre, le saupoudrage des programmes, l'inefficacité opérationnelle⁵² et la permanence des négociations néo-corporatistes derrière les institutions participatives. La divergence originelle nourrit le besoin permanent de promouvoir la « gestion intégrée » réactivée aujourd'hui grâce à la rhétorique internationale de l'*Integrated Water Resource Management*. La nouveauté est l'adhésion de l'élite à la participation sociale alors qu'auparavant, l'intérêt public était supposé hors d'atteinte des citoyens. La participation n'est toutefois pas vue comme un apprentissage démocratique et encore moins comme une façade qui cache les intérêts sous-jacents (Berry et al 2010)⁵³. En fait, la Conagua estime que la participation est indispensable pour faire accepter les augmentations de prix de l'eau.

Carlos Salinas de Gortari⁵⁴, un président qui bénéficiait encore de l'autoritarisme du parti unique, a impulsé de vastes réformes d'inspiration non seulement néolibérale mais aussi postmoderne avec la participation et la protection de l'environnement. Son projet a débuté avec la modernisation institutionnelle de l'*ejido* (Grindle 1996) et il a procédé de manière analogue avec l'irrigation. Le préalable à la modernisation économique était les autonomies de l'agence en charge de l'eau (la Conagua est créée en 1989) et des associations d'usagers de l'irrigation⁵⁵. Comme pour l'*ejido* dont la « privatisation » a réduit la corruption vis-à-vis du ministère de la réforme agraire, les nouvelles associations d'irrigants se sont prémunies de la corruption avec des dispositifs de contrôle croisé du personnel chargé de la distribution de

⁵⁰ Le verdissement des programmes agricoles (Procampo Ecológico ou Fonaga Verde -Fondo Nacional de Garantías de los Sectores Agropecuario, Forestal, Pesquero y Rural en 2011) n'a pas rapproché sur le terrain les appuis productifs et les appuis de protection.

⁵¹ L'évaluation des actions publiques ne peut pas être conduite par une instance totalement indépendante dans un système clientéliste. L'évaluation des taux de reboisement réalisé par la Commission Nationale des Forêts (Conafor) est réalisée par un comité académique indépendant. Pourtant, des praticiens, des chercheurs et des responsables (entretiens avec l'auteur) déclarent que les résultats de la Conafor sont très faibles. Si ce résultat était confirmé, les meilleures idées (telle l'évaluation académique indépendante) sont contournées.

⁵² Pour approfondir : Rist 1996, Mollard et Lopez 2006 et Mollard 2011

⁵³ C'est la raison du « succès » de mise en place des rhétoriques internationales. Malgré les coûts politiques pour les gouvernements, la décentralisation a été acceptée moins comme principe de subsidiarité que pour diminuer les conflits régionaux et les coûts de la centralisation (Barter sd)

⁵⁴ Les exemples de réformes de l'eau qui suivent sont extraits de : Mollard, Vargas et Wester (2006).

⁵⁵ Le Mexique fut un des premiers pays à transférer son irrigation, mais aussi à appliquer les politiques d'ajustement structurel. Son élite est souvent à la pointe des traités internationaux et des politiques économiques. « El Estado mexicano [...] representa, de hecho, uno de los más claros ejemplos de lo que Shalini Randeria (2007) define como un *cunning state* ("Estado astuto"): invoca estratégicamente los tratados internacionales para justificar su política económica y mantener la apertura comercial, aun cuando estas políticas resultan de decisiones propias del Estado mexicano." (Pleyers 2010)

l'eau⁵⁶. Après la phase initiale où erreurs et malversations ont bloqué les investissements, l'étape suivante a vu la responsabilisation des associations (appelées *módulos*) qui n'attendent plus le *borrón y cuenta nueva* du gouvernement.

Cette politique cohérente a enregistré des succès quand l'association fut en mesure de créer une coopérative, un service de vulgarisation et même une agence de crédit pour combler le retrait des appuis publics⁵⁷. L'autonomie a produit des comportements en opposition aux priorités technocratiques. Une association du Centre-Ouest a ainsi négocié le prix de l'orge avec les malteries avant d'envisager la vulgarisation technique. Les responsables d'unions d'associations (SRL) ne pratiquent plus la rénovation d'un canal à partir de l'amont⁵⁸ mais réalisent des chantiers simultanés par portion pour rassurer chaque association. Mais la politique sans contrepouvoir reste prégnante quand un gouverneur brise la dynamique d'un consortium. Par exemple, l'agriculture de conservation (sans labour) supposée économe en eau associait recherche publique, associations d'irrigants et entreprises pour adapter la technique et la promouvoir. Jaloux de son succès, un gouverneur a repris en main le consortium pour revenir à la simple vulgarisation d'un paquet technique.

Si la politique de création d'associations a réussi, le succès fut plus nuancé pour les unions d'associations de nature plus commerciale que les *módulos*. Ces SRL n'ont concerné que les groupes les mieux organisés et les plus riches du nord du pays et, dans une moindre mesure, du centre-ouest⁵⁹. Des négociations incluant la réhabilitation d'infrastructures dégradées ont permis à l'administration d'imposer des SRL. De même, les irrigants les plus pauvres ont refusé les *módulos*. Soumis au clientélisme, les producteurs ont suivi les caciques qui brandissaient la menace d'une eau plus chère (Vargas 2002).

D'autres référentiels internationaux illustrent les réflexes élitaires. Parmi les réflexes récurrents, la référence au droit a été relancée par l'économie néo-institutionnaliste qui fait de la sécurisation des titres le préalable au développement. L'administration s'est saisie de cette vieille idée pour lancer le registre public des concessions pour les eaux utilisées et les droits de décharge des effluents (REPDA). Or, le REPDA n'est jamais à jour et il donne une représentation éloignée de la réalité du fait de l'illégalité des usages, en particulier pour les eaux souterraines. Les statistiques nécessairement fausses (incertitude sur le nombre de puits illégaux et sur les volumes qui dépassent les quantités concédées) servent pourtant à définir les eaux disponibles. L'illégalité tient au manque de volonté politique pour surveiller, sanctionner et clore les puits fautifs face aux grands propriétaires, aux entreprises et aux nombreux petits producteurs⁶⁰. Contournant la difficulté, les administrations ont créé des

⁵⁶ La corruption des gardiens de canaux ne pouvait être combattue car le personnel de base était protégé par les syndicats, eux-mêmes affiliés au parti unique. De plus, la centralisation de l'irrigation empêchait toute réactivité dans la correction des déficiences, alimentait l'apathie des usagers et renforçait le pouvoir des notables locaux.

⁵⁷ La politique libérale du début des années 1990 a été l'objet d'une propagande où le repli de l'Etat devait être plus que compensé par la mise en place du Traité de Libre Commerce avec les USA et la Canada, ainsi que par les contrats mirobolants qui devaient associer les entreprises agroalimentaires aux producteurs.

⁵⁸ ...et la rénovation d'un drain à partir l'aval en arrêtant le chantier quand l'argent manquait.

⁵⁹ Dans les années 2000, la Conagua a promu les SRL au point d'en faire des structures peu fonctionnelles. Toutefois, le succès mexicain dans le transfert de gestion est réel à la différence de nombreux pays où les associations sont fictives (une liste d'usagers avec un organigramme satisfait les conditions des bailleurs de fond). Cette facilité à contourner les clauses montre que le Mexique n'est pas une victime comme l'avancait le président Salinas de Gortari.

⁶⁰ Malgré des problèmes aigus de santé publique, tel l'arsenic de l'eau de puits : <http://www.vanguardia.com.mx/lalagunalossobrevivientesdelarsenico-1064277.html>

programmes participatifs : les Commissions Techniques des Eaux Souterraines (Cotas) qui échouent invariablement malgré les millions de pesos prêtés par la Banque mondiale⁶¹.

Tous les secteurs, et pas seulement le droit inappliqué, sont affectés par des « dysfonctionnements », ce qui démontre que la solution ne repose pas sur l'adaptation de techniques sophistiquées ou l'ajustement institutionnel. La solution d'un problème généralisé se trouve à sa racine, c'est-à-dire dans la domination du politique sur l'administratif. Le politique demande des actions légitimes en même temps qu'il ne veut pas d'interférences dans leur traitement clientéliste : l'administration ne doit ni contrôler ou sanctionner les usages ni évaluer les programmes. L'exhortation sempiternelle pour une gestion « intégrée » est contreproductive car l'explication organisationnelle des dysfonctionnements nie l'explication politique. Avec la gestion intégrée selon le principe qu'une solution partielle sur l'eau d'amont, sur l'eau superficielle, sur la qualité, etc. a nécessairement un effet pervers sur l'aval, sur les eaux souterraines, sur la gestion des volumes, etc., l'administration se trompe. Elle donne l'impression que la solution est connue et elle empêche d'identifier les causes réelles. Pire, la gestion intégrée occulte la difficulté de conduire un programme sectoriel⁶².

Un autre réflexe récurrent est de justifier une difficulté par l'excès de droits alloués dans le passé (Mollard à paraître). L'explication est commode car elle identifie un coupable (les gouvernements antérieurs) et justifie la solution habituelle des économies d'eau par revêtement de canal et irrigation au goutte-à-goutte⁶³. La sur-allocation de concessions a pu avoir lieu, mais l'affirmation fréquente (rapportée par Reed, 2007, pour le Rio Bravo) ne repose sur aucune analyse. Les périodes de sécheresse : 1980-2003 pour le centre et 1992-2003 pour le nord sont un argument plus sérieux. Leur longueur inédite dans les séries historiques disponibles invalide l'explication par l'excès clientéliste de droits alloués, argument repris à l'envi par les agriculteurs, les politiciens, les entreprises et les Texans pour capter des aides.

Une dernière illustration du réflexe élitaire concerne la loi sur l'eau de 1992. Instituée en même temps que les lois environnementales, elle a ouvert la possibilité de la privatisation et surtout a organisé la gestion participative de l'eau par bassin. Toutefois, les agences créées au Mexique montrent l'immense décalage avec les lois, les institutions, les principes et les modalités de fonctionnement du modèle originel. Ce dernier est cohérent non pas grâce à des acteurs homogènes ou à des institutions intégrées, puisqu'au contraire les acteurs relèvent du secteur privé, public, mixte et associatif (cf. supra)⁶⁴, mais par une obligation générale qui soumet conjointement le politique et l'administratif. La concertation, récente, fait prévaloir l'intérêt commun en désamorçant une contestation trop vive⁶⁵. Toutes les autorités sont légitimes, effectives et contrôlées. L'élite mexicaine cherche l'arrangement miracle sans se

⁶¹ L'échec ne tient pas à la Conagua, comme on l'avance souvent, car les Cotas du Guanajuato n'incluaient pas la Conagua (Lopez et alii 2004).

⁶² La ville de Campeche préconise une gestion intégrée de son assainissement où les pêcheurs, les populations pauvres, les femmes, etc. ont été écoutés. Mais la gestion simple (non intégrée) est déjà très difficile avec le raccordement coûteux des maisons au nouvel égout quand les fosses septiques sont la norme actuelle.

⁶³ Le rachat des droits concédés aux agriculteurs est coûteux, long et difficile.

⁶⁴ La France dispose d'un empilement extraordinaire de couches administratives où l'intercommunalité et les régions sont les nouvelles venues. De plus, les contrats de rivière et les Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) présentent des ambiguïtés et entraînent des échecs (Allain 2010). La situation institutionnelle en Californie a été résumée par Peter Passell : « California's water system might have been invented by a Soviet bureaucrat on an LSD trip ».

⁶⁵ Des dysfonctionnements existent dans le modèle français quand l'administration est confrontée au pouvoir industriel, municipal ou agricole (Lascoumes et Le Bourhis 1998 ; Salles 2006).

préoccuper de l'esprit qui le sous-tend. Non seulement elle a les yeux fixés sur une portion du dispositif : les agences de bassin, mais elle n'applique que l'apparence de celles-ci.

En France, le partenariat public-privé est évolutif⁶⁶. A leur création, les agences de bassin visaient à contrebalancer la technocratie nationale et les intérêts locaux (Lewis 2001). Actuellement, elles disposent d'une vraie autorité et d'une vraie autonomie financière. Les principes : « pollueur payeur », « l'eau paie l'eau » ou de la participation sont des briques adaptables⁶⁷. Dans tous les cas, les agences demeurent sous la surveillance non seulement d'autres institutions, mais aussi de l'opposition politique, des associations et des médias qui publicisent tout dysfonctionnement.

Les ingénieurs mexicains ont largement visité la France avant de mettre en place les *consejos de cuenca*. Ils connaissaient l'empilement des dispositifs juridiques en France et les tensions entre les secteurs privés et publics. Leur discours élogieux était donc mensonger. On y reconnaît le bassin versant et une petite dose de représentation des grands usages de l'eau, d'ailleurs arrivés tardivement et par cooptation (Mollard et alii 2006), mais rien d'autres ne permet de reconnaître la filiation avec le modèle français. Les *consejos de cuenca* sont une façade de modernité. La plupart des *consejos de cuenca* servent de chambre d'enregistrement aux projets de la Conagua, laquelle perd toutes ses capacités face à un enjeu corporatiste ou politique. Colosse aux pieds d'argile, elle organise des réunions seulement si les représentants des secteurs les plus puissants le veulent bien (Vargas et Mollard ed.).

Les *consejos de cuenca* ne sont pas un échec total car l'information circule et certains conflits y trouvent des solutions. De toute façon, le pluripartisme et les valeurs postmodernes empêchent qu'on revienne au traitement des projets et des conflits par les notables en relation avec l'administration fédérale. Cependant, l'administration refuse la réalité du clientélisme comme le démontre la dernière péripétie. Le Parlement a utilisé les modes internationales pour affaiblir l'exécutif en promulguant la déconcentration de la Conagua en 2004. Bien que le président eût continué à marchander les investissements avec les intérêts locaux, la Conagua n'a pas émis le règlement de la loi. Dans ce système dual où fiction et réalité cohabitent en permanence, qui est coupable ? Les organisations internationales qui promeuvent des principes inapplicables ? L'élite nationale qui prétend à la légitimité sans discussion démocratique ? Ou encore les usagers demandant les appuis clientélistes ? Il ne faudrait pas croire que seuls les usagers agricoles sont en cause car les citoyens refusent les compteurs domiciliaires d'eau potable (Lopez et al op.cit.)⁶⁸.

L'élite est de bonne foi dans la majorité des cas. Si elle veut moderniser les institutions, pourquoi n'y arrive-t-elle pas ? Nous tentons d'identifier son rôle sisyphéen.

5. Elite nationale et influence internationale

Avec la modernité et la postmodernité, l'élite nationale a exploité systématiquement les références prises à l'étranger. Inéluctablement, ces références sont idéalisées et produisent une adaptation très pauvre. C'est le *Partial Reform Syndrome* que Brinkerhoff et al (2002)

⁶⁶ Les arrangements associatifs sont remis en cause à l'exemple des digues non entretenues qui ont provoqué l'inondation du Rhône en 2000.

⁶⁷ Boue et alii 2000

⁶⁸ On ne traite pas ici l'épine postmoderne dans le pied de l'élite mexicaine qu'est l'internationalisation de l'appui aux communautés (Mazahuas, La Parota, Zapotillo, etc.) depuis que les ONG rendent délicates les pratiques traditionnelles de la carotte et du bâton.

attribuent au clientélisme : “Why is it that reforms like these, which usually take a major effort just to be approved, routinely face reversals? [...] Clientelistic and patrimonial governance systems can lead to a significant gap between espoused and real commitment to reform”. Le domaine de l’eau n’échappe pas au clientélisme ainsi qu’aux manoeuvres de l’élite dont il convient d’évaluer la marge de manoeuvre et la part de responsabilité (Mollard 2012).

Depuis le Porfiriato au moins, l’élite est un vieux couple associant idéalisation technocratique et clientélisme politique dans lequel l’administration construit davantage la modernité légitimatrice que l’efficacité opérationnelle. C’est un système d’acteurs, de pratiques et de discours et, comme dans tout système, amorcer sa description est toujours hasardeux quand le point de départ est lui-même expliqué par le reste du système. Aussi partir de la pratique clientéliste (et non du système) et des demandes sociales n’est-il justifié que si on adhère au présupposé culturaliste qui postule la primordialité des liens familiaux que prolongeraient la société et l’Etat. Le point de départ est moins justifié si le « ton pétitionnaire » des communautés (Peña 2005) découle des pratiques de l’Etat. C’est pourtant le point de vue que nous privilégions, ceci afin d’épuiser l’hypothèse systémique. Déjà peut-on affirmer que le clientélisme traverse les régimes et s’exprime dans une majorité de pays. D’ailleurs, la grande fréquence du clientélisme relativise l’intérêt d’évaluer une gouvernance à l’aune de l’état de droit associé à la démocratie : parce qu’aucune téléologie n’est concevable et parce qu’un système clientéliste doit être amélioré par rapport à un idéal clientéliste.

La pratique clientéliste incarne le système clientéliste. La pratique est souvent caractérisée par la réciprocité et l’asymétrie de la relation dyadique (Médard 1976 ; Fox 1994 ; Auyero 2000). Un « entrepreneur politique » (cacique, intermédiaire, fonctionnaire, élu) utilise une ressource (ressource propre, ONG, Etat ou secteur privé) au bénéfice d’un donataire privilégié en vue d’un appui personnel de nature publique. S’il s’agit d’une ressource privée, la pratique est condamnable pour des raisons morales : achat d’un côté, négation de la conscience politique de l’autre. Si la ressource est publique, l’acte illégal interroge la nature du système dans son ensemble. Sur le long terme, l’entrepreneur achète la « loyauté » du donataire à qui il devient nécessaire.

Si la définition est précise malgré des guillemets de précaution, elle s’inscrit pourtant dans la veine du jugement. Ce qui semble distinguer le clientélisme de la quête institutionnalisée des votes quand, dans une démocratie occidentale, un élu privilégie publiquement une corporation, c’est le non respect des règles. D’abord, les règles écrites des pays de droit ont précisément été édictées par des coalitions fermées alors que la règle peu morale du clientélisme ne peut être écrite⁶⁹. Ensuite, le clientélisme donne l’impression que l’entrepreneur triche et obtient un gain personnel aux dépens du système qu’il corrompt. Pourtant les entrepreneurs suivent tous une règle, même non écrite. Il triche au regard de la loi, pas vis-à-vis des pratiques connues. Si l’opposition n’y a pas accès, elle pratique le clientélisme dès lors qu’elle accède au pouvoir. Au sein de ce pluralisme légal où l’état wébérien coexiste avec d’autres normes, la pratique clientéliste, si elle ne dérive pas vers la corruption, la violence ou le pillage des deniers publics, ne peut être jugée de manière négative. C’est d’autant plus vrai qu’elle fait partie d’un système : le système clientéliste.

On associe communément le clientélisme à l’illégalité, au traitement de faveurs, au pillage des deniers publics, à l’enrichissement personnel, à l’inefficacité des programmes, à l’absence de

⁶⁹ Le jugement entre pays riches est moins virulent, tel le lobbying des Etats-Unis dont l’Europe reproche l’iniquité. Même méjugé, le clientélisme peut être institutionnalisé.

régulation et de transparence, etc. La pratique clientéliste serait la négation du politique par l'éviction de toute opposition, par l'achat des consciences et par la préservation des inégalités. Le clientélisme incarnerait les régimes despotiques ou les démocraties incomplètes face à la « bonne gouvernance » à l'aune de laquelle, dans les apparences, tout régime est inéluctablement jugé. Pourtant, la démocratie fige tout autant que le clientélisme les inégalités et légitime la domination.

La condamnation de la pratique clientéliste est aveugle au système et à ses bénéfices. Alors que l'inégalité des situations est préservée, le clientélisme fait également système quand la fragmentation sociale qu'il provoque perpétue les demandes d'assistance. Ces dernières, à leur tour, généralisent l'absence de confiance dans les dirigeants qui utilisent les institutions pour favoriser un bénéficiaire ou un autre. La défiance entretient les comportements de *free riding* qui entravent les organisations politiques indépendantes et la mise en place de contre-pouvoirs crédibles. La démocratie est forcément incomplète dans un système clientéliste.

Le clientélisme s'oppose à la démocratie. Si la démocratie institutionnalisée accroît l'efficacité de l'action publique, justice sociale et environnement inclus, il est indéfendable de toujours prétendre faire d'une singularité historique (la démocratie associée à l'état de droit) l'*eschaton* de l'histoire politique : le système clientéliste n'est pas une étape vers la démocratie. Il présente des avantages⁷⁰ et, au lieu d'une critique généralisée des gouvernances au regard de la singularité occidentale, on pourrait imaginer les bases conceptuelles de l'idéaltype clientéliste à l'aune de laquelle chaque régime particulier serait jugé pour en réduire les dérives inégalitaires et opérationnelles (Brinkerhoff et al 2002).

La pratique clientéliste est construite sur une demande et une offre de ressources. Quand l'illégalité est prégnante, les conflits se multiplient, les communautés se font justice et les tensions locales s'étendent en épousant les fractures ethniques, de classe ou territoriales. La cohésion sociale passe par le traitement des conflits. Or, traiter l'illégalité ou passer par un traitement administratif est aventureux quand l'Etat rassemble les communautés contre lui sans compter le coût politique de l'initiative pour l' élu. C'est ce qui se passe dans les pays riches quand l'Etat applique le droit aux dépens d'une population qui mobilise des solidarités et crie à l'injustice, au respect des minorités ou à la tradition, comme c'est le cas de la chasse. La voie la plus efficace est d'aider les parties en conflit en leur octroyant des aides publiques. Ces aides préservent la fragmentation du conflit et pérennisent le système même si la défiance envers l'Etat et donc la multiplication des conflits sont les conséquences de ces aides. Le lac de Cuitzeo illustre l'appui clientéliste aux communautés de pêcheurs et de riverains en compétition quand l'Etat a successivement surcreusé l'exutoire et l'a bouché (Marie et al 2005).

La pratique clientéliste s'appuie sur une imputabilité réduite des élus et sur la soumission de l'administration fédérale aux élus locaux. La fiction est nécessaire pour occulter une pratique non républicaine. Alors que la fiction républicaine existe dans les pays riches (chacun croit à l'impartialité de la loi), la fiction mexicaine est que le pays aspire à l'état de droit. La « modernité » élitaine est le vecteur de cette aspiration permanente selon le principe de la reconnaissance des efforts déployés pour imiter les principes républicains. La population délègue cette tâche fictionnelle à l'élite. Pour cette raison symbolique, l'élite administrative a

⁷⁰ "But there are some offsetting gains from these same practices. They include the appeasement of elites and the integration of ordinary people into the governing system and society. Almost every *de facto* institution has the potential for benefit as well as harm." (Brinkerhoff et al 2002).

carte blanche dans l'élaboration et la justification des programmes aux conditions du *laisser faire* clientéliste.

En Amérique latine plus qu'ailleurs, la marge de manœuvre de l'élite est limitée par les demandes et l'offre clientéliste et par son rôle dans la fiction républicaine. Les tensions sociales au Mexique et le basculement réel de régimes (comme dans les pays andins) rappellent la menace que l'inégalité fait peser sur le régime bourgeois. Au Mexique, les revenus du pétrole ainsi que le contrôle clientéliste depuis la révolution ont construit la légitimité élitaire.

Dans un tel contexte politique, l'élite nationale n'a cessé d'être le bon élève, dans les apparences, des politiques internationales. Elle utilise les rhétoriques sans contenu politique produites par les organisations internationales. Inversement, ces dernières bénéficient de l'illustration locale de leur ambition globale. Elles ont aussi une part de responsabilité dans l'inefficacité des programmes visant à une meilleure gestion de l'eau.

o O o

- Allain Sophie, 2010. Social participation in French Water Management: Contributions to River-Basin Governance and New Challenges. In Berry K., Mollard E. (Eds.) - Social Participation in Water Governance and Management: Critical and Global Perspectives. Earthscan Publishers, London, pp. 95-114
- Allan John Anthony, Tony Allan 2002. The Middle East Water Question: Hydropolitics and the Global Economy. I.B.Tauris. 400 p.
- Allan Tony 2010 Water security: Competing discourses -situating inward ag-investment. KCL & SOAS London. LWRG – London Workshop - 8-9 May. UEA-KCL-SOAS http://www.lwrg.org/workshops.html?file=tl_files/pdf/Tony%20Allan-Water%20security%20discourses.pdf
- Angenot Marc 1990. Topographie du socialisme français, 1889-1890. Montréal: Discours social. 210p
- Angenot Marc 2011. L'histoire des idées : problématiques, objets, concepts, méthodes, enjeux, débats. Volumes XXXIII et XXXIII bis. Discours social. Université McGill Montréal
- Ayüero, J. (2000) 'The logic of clientelism in Argentina: an ethnographic account.' Latin American Research Review, 35, 3, pp.55-81
- Baird Smith Richard 1855 Italian Irrigation
- Barter Shane sd The Dangers of Decentralization. Federal Governance, a graduate journal Volume 5 http://federalgovernance.co/archives/volume5/FG_VOL5_ISS1_BARTER.pdf
- Bauman Zygmunt (2000) Liquid Modernity. Cambridge: Polity Press.
- Beck Ulrich (1986) Risk Society: Towards a New Modernity.
- Berry Kate A. and Eric Mollard, editors (2010) Social Participation in Water Management and Governance: Critical and Global Perspectives, Earthscan Publishers.
- Bierschenk, Thomas, Chauveau, Jean-Pierre & Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 2000. Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets. Paris, Karthala ; Mayence, APAD, 318 p.
- Boström Magnus 2012 A missing pillar? Challenges in theorizing and practicing social sustainability: introduction to the special issue. Journal Sustainability: Science, Practice and Policy 8(1)

- Boue René, Vandeweege Francis, Miqueu Claude. 2000. La Réforme de la politique de l'eau. Conseil économique et social, Journaux officiels. 178 pages
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/014000030/0000.pdf>
- Brinkerhoff Derick W. and Arthur A. Goldsmith 2002 Clientelism, Patrimonialism and Democratic Governance: An Overview and Framework for Assessment and Programming U.S. Agency for International Development. Office of Democracy and Governance under Strategic Policy and Institutional Reform
http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/Pnacr426.pdf
- Brun Gérard, 1985. Technocrates et technocratie en France, 1918-1945. Paris. Albatros. 324 p
- Cambon Sophie, 1996. Services d'eau potable : de la logique d'offre à la maîtrise de la demande. Comparaison France — Etats-Unis. La place des usagers dans la gestion durable des services d'alimentation en eau placés sous contrainte environnementale. Thèse de doctorat du Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés
- Cambrézy Luc, 1994. « Malinche : la mémoire trahie d'une princesse indienne », Cahiers des Sciences Humaines, vol.30, n°3, 1994, p. 497-511.
- Carracedo, José Rubio. 1996. Educación moral, postmodernidad y democracia. Ed. Trotta, Sagasta, Madrid
- Castro José Esteban, 2008 Water Struggles, Citizenship and Governance in Latin America, 51 Development, 72
- Cirelli Claudia 2006. Environnement et usages de l'eau. Pratiques agricoles à risque aux marges des villes mexicaines. Thèse de l'Institut Français de Géopolitique, Paris 8
- Dardenne B. 2011. Avant le public était le privé. In : Aymeric Blanc et Sarah Botton, Services d'eau et secteur privé dans les pays en développement : Perceptions croisées et dynamique des réflexions. AFD, Paris. 29-50
- Dupuy François et Jean-Claude Thoenig, 1983. Sociologie de l'administration française. Armand Colin – collection U, Paris
- Ferguson, James. 1994. The Anti-Politics Machine: "Development," Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho. New York: Cambridge University Press.
- Forsyth Tim 2003 Critical Political Ecology: The Politics of Environmental Science. Routledge, 320 p
- Fox Jonathan 1994. The Difficult Transition from Clientelism to Citizenship: Lessons from Mexico. World Politics 46(2): 151-184. Cambridge University Press
- Fuentes Carlos, 2002. La silla del águila. Alfaguara. México
- Fumat Yveline, 2006. Autorité et socialisation démocratique. De la famille à l'école. Les Cahiers du Cerfee n° 21. http://recherche.univ-montp3.fr/cerfee/article.php?id_article=394
- Genieys W. & Smyrl M. 2008. *Elites, Ideas and the Evolution of Public Policy*. New York, NY. Palgrave-Macmillan.
- Grindle, Merilee, 1996, *La reforma de la tenencia de la tierra en México: Los campesinos, el mercado y el Estado*, en Roett, Riordan, compilador, 1996
- Guzmán Molina, María Angeles. 2000. El cambio institucional en México y su impacto en las organizaciones campesinas. La institucionalidad en el sector rural. Pontificia Universidad Javeriana. Seminario Internacional, Bogotá, Colombia.
<http://bibliotecavirtual.clacso.org.ar/ar/libros/rjave/mesa4/guzman.pdf>
- Hammond Hall William 1886 Irrigation development: history, customs, laws, and administrative systems relating to irrigation, water-courses, and waters in France, Italy, and Spain. James J. Ayers, 622 pages

- Hanak Ellen, Jay Lund, Ariel Dinar, Brian Gray, Richard Howitt, Jeffrey Mount, Peter Moyle, Barton "Buzz" Thompson. 2011 *Managing California's Water. From Conflict to Reconciliation*. Public Policy Institute of California. San Francisco, CA
- Hassig, Ross. 1985. *Trade, tribute, and transportation: the sixteenth-century political economy of the Valley of Mexico*. University of Oklahoma Press, 364p.
- Hibou Béatrice 2011 *Anatomie politique de la domination. La découverte*, Collection "Hors collection Sciences Humaines »
- Hobsbawm, Eric John, 2005. *The making of the modern world*. Folio Society, 4 volumes.
- Jasanoff Sheila (2012). *Science and Public Reason*. Routledge.
- Jaubert de Passa M., 1846. *Recherches sur les arrosages chez les peuples anciens*. 6 parties, 4 volumes. Ré-éd. Coll. Les Introuvables. Editions d'aujourd'hui.
- Kaerger Karl 1986 *Agricultura y colonización en México en 1900* Universidad Autónoma Chapingo 349 p.
- Kauffer Edith, 2006. « Le Mexique et l'eau : de la disponibilité naturelle aux différents types de rareté », *Géocarrefour*, vol. 81/1, <http://geocarrefour.revues.org/1784>
- Kroeber, C. B. 1983. *Man, Land, and Water: Mexico's Farmlands Irrigation Policies, 1885-1911*. Berkeley: University of California Press
- Laimé Marc, 2003. *Le Dossier de l'eau, pénurie, pollution, corruption*, Le Seuil
- Lascoumes Pierre, Le Bourhis Jean-Pierre. 1998. *Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures*. In: *Politix*. Vol. 11, N°42. Deuxième trimestre 1998. pp. 37-66.
- Legorreta Diaz, Carmen, Marquez Rosano, Conrado. 2011. *Democracia, desigualdad y policia ambiental en Mexico*. In: Baca del Moral y Perez Villalba ed. *Analisis de politicas publicas para el desarrollo agricola y rural*. Un. Autonoma de Chapingo : 247-274
- Lewis Nathalie, 2001. *La gestion intégrée de l'eau en France : critique sociologique à partir d'une étude de terrain (bassin Loire-Bretagne)*, thèse, Université d'Orléans, 498p.
- Lopez E.R., Marañón B., Mollard E., Murillo D.L., Romero R.P., Soares D., Vargas S.V., Wester P. 2004, *Le gouvernement de l'eau au Mexique : légitimité perdue et régulation en transition*. In : Ruf Thierry (ed.), Rivière-Honegger A. (ed.) *La gestion sociale de l'eau, concepts, méthodes et applications*. *Territoires en Mutations*, (12), p. 223-243.
- Malassis Louis. 1988. *Histoire de l'agriculture, histoire de l'alimentation, histoire générale*. In: *Économie rurale*. N°184-186, 1988. *Un siècle d'histoire française agricole* : 192-198.
- Mancebo François, 2008, *Développement durable*, Armand Colin, 124 p.
- Marie, P. E. Mollard S. Vargas. 2005, *Cuitzeo, una cuenca a escala humana. Conflictos, fracasos, porvenir*. In: *Los retos de la agua en la cuenca Lerma-Chapala. Aportes para su estudio y discusión*. Vargas et Mollard ed. IMTA-IRD, Mexico: 226-248.
- Medard Jean-François. 1976. *Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique*. In: *Revue française de science politique*, 26e année, n°1, pp. 103-131.
- Mitlin D., Sam Hickey, Anthony Bebbington. 2006. *Reclaiming Development? NGOs and the challenge of alternatives*. *World Development* 35 (10): 1699-1720
- Mollard Eric 2011 *A Ristian Reading of the Development Sector with some Options for the Future*. EADI-DSA Rethinkink Development eadi.org/gc2011/mollard-186.pdf
- Mollard Eric 2012 *Comment fabriquer une crise ? Indicateurs particuliers et narration dominante de la crise de l'eau*. Colloque International GEMDEV – UNESCO « La Mesure du Développement. Comment science et politique se conjuguent ? » Paris http://www.gemdev.org/publications/com_mesure_dev/MOLLARD,%20atelier%2010.pdf
- Mollard E., Vargas S., Wester Ph., 2006. *The Lerma-Chapala Basin, Mexico. Report for the Comprehensive Assessment of Water Management in Agriculture. Comparative study*

- on river basin development and management. IWMI. IRD-IMTA and Wageningen University. 500 p.
- Mollard Éric et Eduardo Lopez 2006 « L'instrumentalisation des ONG au Mexique en situation indienne et non indienne », *Autrepart* 1/2006 (n° 37), p. 129-148.
- Mollard Éric, 2002 D'un malentendu à l'autre, de la jachère à la rationalité paysanne. Pensée agronomique et représentation sociale dans l'histoire de l'agriculture, *Ruralia* <http://ruralia.revues.org/290>
- Mollard Eric, 2009. « Idéal démocratique et idéal environnemental : analyse comparée des pouvoirs territoriaux en France et au Mexique », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 9 Numéro 1 <http://vertigo.revues.org/8391>
- Mollard Eric, à par. Irracionalidad y desconfianza en el conflicto del Río Bravo. Análisis estructural de una configuración extrema. In : Vargas, Guzman et Mollard : *Los conflictos del agua en Mexico*.
- Mollard Éric, Annie Walter, 2008. *Agricultures singulières*, IRD.
- Molle François, 2006. Planning and managing water resources at the river-basin level : emergence and evolution of a concept. *Comprehensive Assessment Research Report 16 IWMI*, 32 p.
- Molle, F.; Mollinga, P.P. and Wester, P. 2009. Hydraulic bureaucracies and the hydraulic mission: Flows of water, flows of power. *Water Alternatives* 2(3): 328-349
- Murillo Licea Daniel. 2001. The Hacienda of San Nicolás de los Agustinos, Gto., México, a water conflict story. In: S. Castelein and A. Otte ed. *Conflict and Cooperation Related to International Water Resources: Historical Perspectives. Selected Papers of the International Water History Association's Conference on The Role of Water in History and Development*. Bergen, Norway 10-12 August 2001. Unesco-IHP-PCCP.
- Murphy, Michael, E., 1986. *Irrigation in the Bajío Region of Colonial Mexico*, Dellplain Latin American. Studies, no.19, Westview Press, USA.
- Musset Alain, 1991a De l'eau vive à l'eau morte, enjeux techniques et culturels dans la vallée de Mexico : XVIe-XIXe siècles - Paris : *Recherche sur les Civilisations*.
- Musset Alain, 1991b « L'eau potable à Mexico : genèse d'un espace social (XVIe-XIXe siècle) », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* 8
- Palerm, J. y Sánchez, M. 2002. Entarquinamiento en cajas de agua y otras técnicas hídras. In: Palerm, J. (ed.). *Antología sobre pequeño riego. Volumen III. Sistemas de Riego no convencionales*. Colegio de Postgraduados, Montecillo, México: 21-76.
- Peña de Paz Francisco 2005. Espejismos en el lago de Cuitzeo. ¿Participación social en la gestión del agua? In: Vargas et Mollard, *Problemas Socio-Ambientales y Experiencias Organizativas en las cuencas de México*. IMTA-IRD: 103-127
- Piquet Caroline, sd. La Compagnie universelle du canal maritime de Suez en Égypte, 1888-1956. Une concession française dans la tourmente d'une nation en marche. Programme RTP http://economix.fr/pdf/colloques/2008_RTP/Piquet.pdf
- Platt, R. 1999. Presentation given at Oxford University to the 4th Meeting of METRON. Project Partners on 7th to 8th June 1999, hosted by the Oxford School of Geography.
- Pleyers Geoffrey. 2010. El altermundismo en México. Actores, culturas políticas y prácticas contra el neoliberalismo. *El Colegio de Mexico*. http://uclouvain.academia.edu/GeoffreyPleyers/Papers/882027/El_altermundialismo_en_Mexico
- Rabasa, Emilio O. 1996 *El pensamiento político y social del constituyente de 1916-1917*. 355 p. México, D.F.: Universidad Nacional Autónoma de México, 1996.
- Reed Cyrus B. H., 2007 *The Texas-Mexico water dispute and its resolution (?): Agricultural liquid and land practice and discourse along the Rio Conchos, Chihuahua, 1990—2005* -The University of Texas at Austin. Geography ProQuest, 680 pages

- Reisner Marc, 1984. Cadillac Desert. New York, Penguin.
- Rist, Gilbert, 1996. Le développement : Histoire d'une croyance occidentale, Presses Sciences Po.
- Rodríguez O., Jaime E., 2005. The divine charter: constitutionalism and liberalism in nineteenth-century Mexico. Rowman & Littlefield Publishers, Lanham.
- Romero Rolando, Nolacea Harris Amanda, 2005. Feminism, Nation and Myth: La Malinche. Houston, Arte Publico Press.
- Rosanvallon Pierre, 2006. La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance. Seuil, Paris, France
- Ruiz Sánchez, Carlos José, 2010. De Guy Debord a Gilles Lipovetsky: el tránsito de la categoría de lo social hacia la categoría de lo individual. Universidad de Córdoba. Departamento de Ciencias Sociales y Humanidades. Tesis doctoral: 400p
- Salles Denis. 2006. Les défis de l'environnement : Démocratie et Efficacité. Syllepse - Collection Ecologie & Politique, 248 p
- Saltalamacchia Ziccardi Natalia, Ana Covarrubias; sd. La dimensión internacional de la reforma de derechos humanos: antecedentes históricos. biblio.juridicas.unam.mx/libros/7/3033/3.pdf
- Sandré Osorio Israel 2009. El manejo comunal del agua en México. Siglos XVI al XX. Simposio "El acceso al agua en América: historia, actualidad y perspectivas". Congreso Internacional de Americanistas, México
- Saul John, 1993. Les Bâtards de Voltaire. La dictature de la raison en Occident. Edition Payot
- Scott Moncrieff C. C. 1868 Irrigation in southern Europe being the report of a tour of inspection of the irrigation works of France, Spain, and Italy, undertaken in 1867-68 for the government of India
<http://www.archive.org/download/irrigationinsou00mongoog/irrigationinsou00mongoog.pdf>
- Soma Bonfillon Marylène 2007. Le Canal de Craponne - Un exemple de maîtrise de l'eau en Provence occidentale 1554-1954. Université de Provence
- Swyngedouw E., 1999, *Modernity and hybridity. The production of Nature : Water and modernization in Spain*, Paper presented to the SOAS Water Issues Study Group, London, University of London.
- Tenorio-Trillo Mauricio 1996 Mexico at the World's Fairs: Crafting a Modern Nation. University of California Press, 373 p.
- Torres Salcido, Gerardo (2007) Ciudadanía y Cultura Política. Intelectuales mexicanos de fin de siglo XIX, IAPEM, Toluca, México, 241p
<http://www.iapem.org.mx/iapem/docs/libros/968-6452-74-5.pdf>
- Tortolero A. V. 1993, Musset, A. De l'eau vive à l'eau morte. Enjeux techniques et culturels dans la vallée de Mexico (XVI-XIXe s.). El agua en el Valle de Mexico, Siglo XVI-XVIII, Journal de la Société des Américanistes, vol. 79, n° 1, pp. 293-296.
- Turton, A.R., 2004, « Water and Sustainable Development: A Southern Perspective », in Marquette, C.M. (dir.), *Water and Development : Some Select Aspects*, in Unesco, *Encyclopedia of Life Support Systems*, Oxford, EOLSS Publishers
- United Nations, 2009. Special Issue: Integrated Water Resources Management in Water-Stressed Countries. Natural Resources Forum Vol. 33 Issue 1 February 2009 : 1-97
- Valony Marie-Jeanne 2006 Un modèle mondial face aux différentes configurations socio-territoriales. A. Richard, P. Caron, J.Y. Jamin, T. Ruf (éditeurs scientifiques),. Coordinations hydrauliques et justices sociales. Actes du séminaire, novembre 2004, Montpellier, France. Cirad, Montpellier France, Colloques Des communautés d'irrigants aux associations d'usagers de l'eau

- Vargas Velazquez Sergio. 2002. "Agua y agricultura: paradojas de la gestión descentralizada de la gran irrigación". En Estudios Agrarios Núm. 20. pp.61-82. Procuraduría Agraria. México D.F.
- Vargas Velazquez Sergio, Mollard Eric ed. 2005. Problemas socio-ambientales y experiencias organizativas en las cuencas de México. IMTA-IRD
- Veyne Paul, 2007. Quand notre monde est devenu chrétien : 312-394. Livre de Poche.
- Villegas Francisco Gil M.1997. Sistemas políticos de Alemania y Gran Bretaña: posibles lecciones para México Foro Internacional 37, No. 1 (147): 59-72
- Wester, P.; Rap, E. and Vargas Velázquez, S. 2009. The hydraulic mission and the Mexican hydrocracy: Regulating and reforming the flows of water and power. Water Alternatives 2(3): 395-415
- Wittfogel, Karl A. 1957. Oriental despotism: A comparative study of total power. New Haven: Yale University Press.